

Les actions de l'OIF autour du Livre

A l'occasion des 10 ans du Prix des cinq continents, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soulignera les actions mises en œuvre avec ses partenaires dans le domaine du livre, au sein de l'espace francophone et plus particulièrement au bénéfice des pays du Sud.

Quatre axes d'interventions sont menés par la Direction de la diversité culturelle et linguistique :

- **Favoriser la lecture publique**
- **Soutenir la filière du Livre**
- **Renforcer l'émergence d'un secteur culturel marchand**
- **Préserver et valoriser les expressions culturelles francophones**

Ces actions participent à l'objectif prioritaire de promotion de la culture et de la diversité culturelle que poursuit l'Organisation internationale de la Francophonie.

➤ Favoriser la lecture publique

L'accès à l'écrit, aux ouvrages, aux journaux et à l'information en général dans les pays en développement est essentiel pour l'éducation, le développement social et l'exercice de la démocratie. Une politique nationale de lecture publique vient compléter les politiques d'éducation ou d'alphabétisation.

Le modèle éprouvé depuis vingt ans des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) mis en place par l'Organisation internationale de la Francophonie dans les zones rurales et périurbaines a permis d'accroître l'accès des populations isolées aux livres, publications et ressources numériques. À la fois bibliothèques publiques et lieux de convivialité, les Centres de lecture et d'animation culturelle favorisent également le désenclavement des communautés bénéficiaires. Ils sont fréquentés par les écoliers, les jeunes, les femmes, les enseignants mais aussi les fonctionnaires locaux et les membres des associations de la société civile.

L'implantation de nouveaux réseaux dans des pays où il n'en n'existe pas encore et l'extension ou la rénovation des centres existants doit répondre à une politique nationale coordonnée de lecture publique dans les pays concernés. Depuis l'inauguration de ce modèle en 1986, le succès des centres de lecture et d'animation culturelle n'a cessé de croître. En 2011, on compte 295 centres installés dans 21 pays francophones d'Afrique, de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Proche-Orient. Plus d'une centaine de nouveaux centres doit être implantée jusqu'en 2013 dans une douzaine de pays, dont cinq qui n'ont jamais bénéficié du programme auparavant.

Forte de son expérience dans ce domaine, la Francophonie peut aller plus loin dans l'accompagnement des pays membres qui le souhaitent vers une politique nationale de lecture publique. Pour mettre en œuvre ou renforcer une politique cohérente de lecture publique, elle intervient en amont, auprès des ministères concernés pour évaluer et recenser l'impact des structures existantes et les besoins de développement, et auprès des partenaires techniques et financiers

(organismes internationaux, coopérations bilatérales...) pour la coordination des projets. Elle accompagne ensuite l'aménagement et l'équipement d'un Centre national de lecture publique, la sélection des ouvrages et des documents et la formation du personnel d'encadrement.

6 pays se sont dotés d'un cadre législatif approprié et d'un Centre national de lecture publique : la Mauritanie en 2003, Madagascar en 2004, le Burkina Faso en 2005, Haïti en 2006, le Burundi en 2007 et Maurice en 2009.

➤ **Soutenir la filière du Livre**

L'OIF met en œuvre des formations pour aider à la professionnalisation du secteur du livre dans les pays qui en ont le plus besoin. Elle agit en partenariat avec les associations et regroupements professionnels parmi les plus efficaces, le Bureau international de l'édition française (Bief), l'Association internationale des libraires francophones (AILF), l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion (Cafed).

En 2009, ce sont près de quatre-vingts professionnels du livre du Sud qui ont été formés aux métiers du livre par l'AILF et le Bief. Sept formations régionales et accompagnements individualisés de libraires francophones ont été organisés à Madagascar pour l'océan Indien, au Cameroun pour l'Afrique centrale, au Liban pour le Moyen-Orient et à Chypre pour l'Europe.

Par ailleurs, l'OIF organise des séminaires de formation en élaboration de projets et gestion d'entreprises au profit des éditeurs et libraires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan Indien. Ces sessions de formation ont concerné 130 professionnels du livre depuis 2003.

La charte du libraire francophone

L'OIF a été notamment à l'initiative, avec l'association internationale des libraires francophones (AILF), de l'adoption d'une Charte du libraire francophone en octobre 2009, lors du Salon du livre de Beyrouth. Elle soutient l'AILF dans le suivi de la mise en œuvre de cette charte.

La Charte du libraire francophone a pour principaux objectifs de :

- assurer le professionnalisme des libraires ;
- développer une offre de qualité ;
- veiller à la qualité du service à la clientèle ;
- favoriser les relations entre libraires et avec l'interprofession.

La caravane du livre et de la lecture

La caravane du livre vise à encourager la présence de livres francophones dans les librairies d'Afrique. En partenariat avec l'Association internationale des libraires francophones, l'OIF soutient la Caravane du livre en Afrique subsaharienne qui a touché près de 100000 personnes, dans 47 villes, grâce à la mobilisation d'une trentaine de librairies et la participation d'une trentaine d'écrivains.

Les coéditions solidaires

L'OIF apporte son soutien aux coéditions solidaires promues par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants depuis 2007. Deux ouvrages sont ainsi publiés par an et diffusés en partenariat à travers les réseaux des libraires francophones.

Renforcer l'émergence d'un secteur culturel marchand

Les pays en développement jouent un rôle encore trop souvent marginal dans les échanges internationaux des biens culturels, alors qu'ils connaissent une extraordinaire vitalité culturelle. En conséquence, la Francophonie s'attache à valoriser dans ces pays l'émergence d'un secteur culturel marchand organisé, compétitif et créateur de revenus et d'emplois durables.

L'accès aux financements

L'accès aux financements constitue l'un des principaux obstacles à l'essor d'industries culturelles au Sud. Pour y remédier, l'OIF a mis en place depuis 2003, trois fonds de garantie pour cautionner à hauteur de 70 à 80 % les prêts des institutions bancaires consenties aux entreprises culturelles, dont celles de la filière du livre (éditeurs, imprimerie, distributeurs, librairies, etc.).

Ces fonds sont gérés en partenariat avec des institutions financières locales :

- le fonds destiné aux 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) est géré en partenariat avec la Banque de développement et d'investissement de la Cedeao.
- le fonds pour le Maroc avec la Caisse centrale de garantie du Maroc.
- le fonds pour la Tunisie avec la société d'assurance tunisienne Tunis Re.

En complément de ce dispositif, l'OIF organise des sessions de formation à destination des entrepreneurs culturels dans la filière de l'édition en formulation de projets et gestion d'entreprises culturelles. Ces séminaires donnent aux participants les outils pour obtenir de nouvelles sources de financement.

Préserver et valoriser les expressions culturelles francophones

La numérisation des fonds en français des Bibliothèques nationales

La Francophonie soutient la création d'une véritable Bibliothèque numérique francophone, pilotée par le Réseau des bibliothèques nationales numériques francophones, qui devrait permettre, à terme, l'accès à tous les fonds en français des Bibliothèques nationales ou assimilées des pays francophones sur un portail unique.

D'ores et déjà, le site du Bureau des bibliothèques nationales est hébergé et géré par Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; il commence à recueillir les principaux titres de la presse francophone de chaque pays ainsi que les grands documents (« trésors ») patrimoniaux de chaque établissement.

Faire rayonner les littératures francophones

Faire connaître les écrivains francophones, dans toute la diversité de leurs origines et de leurs talents au-delà des frontières de leur pays ou région est l'un des meilleurs moyens de souligner la créativité en français. Le soutien à l'organisation de salons du livre et autres rencontres littéraires, à travers le monde, se traduit notamment par la prise en charge de la participation des romanciers et auteurs francophones. Ces manifestations, outre leur importance culturelle, sont aussi l'occasion d'assurer une meilleure diffusion des œuvres sur les marchés.

Les prix littéraires apportent une reconnaissance aux écrivains les plus talentueux et distinguent leur production. Ils encouragent aussi l'activité des éditeurs et l'intérêt des lecteurs.

Le Prix des 5 continents

Depuis sa création en 2001, le Prix des 5 continents, qui consacre chaque année un roman francophone témoignant d'une expérience culturelle spécifique, enrichissant la langue française n'a cessé de gagner en renommée et en prestige. Véritable radar détecteur de grands talents littéraires francophones, il a révélé des écrivains de premier plan, tels Alain Mabanckou, lauréat du Prix en 2005, ou Mathias Enard, lauréat 2004.

Son jury - composé d'écrivains francophones de renommés qui se sont engagés aux côtés de l'Organisation internationale de la Francophonie - choisit le lauréat parmi dix romans finalistes sélectionnés à l'issue d'un processus qui implique des éditeurs, des libraires, des associations d'écrivains et de lecteurs de tout l'espace francophone. Des centaines de romans sont soumis tous les ans aux quatre comités de lecture qui établissent des fiches de lecture puis se concertent pour la sélection finale.

Une campagne de promotion internationale du lauréat complète l'organisation et l'attribution du Prix des cinq continents tous les ans.

Le Prix du Jeune écrivain de langue française

La Francophonie est partenaire du **Prix du Jeune écrivain de langue française** initié par l'Association du Jeune écrivain de langue française. Il récompense chaque année des œuvres d'imagination inédites en prose (nouvelles, contes, récits) d'auteurs âgés de 15 à 27 ans. Des centaines de manuscrits, provenant d'une soixantaine de pays sont candidats à ce Prix chaque année. Les textes lauréats sont édités sous forme d'ouvrage collectif.

La valorisation des identités culturelles dans le dialogue et le respect de leur diversité devrait être une condition essentielle du monde contemporain. C'est dans cet esprit que l'Organisation internationale de la Francophonie agit pour préserver, développer, faire connaître et circuler les expressions culturelles des pays francophones.

Direction de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique

Contact : Frederic Bouilleux, Directeur

Frederic.bouilleux@francophonie.org

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres et 19 observateurs. www.francophonie.org